



Conflit locataire et propriétaire

Par **MURDER74200**, le **01/12/2010** à **00:44**

Bonjour,rnrnje voudrais savoir si ma propriaitaire elle a le droit de me demander les charges de 2007, 2008, 2009 en entier car j'habite dans une maison de quatre appartements et je me suis situé au 1er étage. De 2007 à 2009rnrétant gravement malade, j ai demandé à ma propriétaire de me mettre au RDC elle ma dit oui donc en quittant le 1er étage elle ma demandé les charges locative de 2007, 2008, 2009 et au rdc tous en restant dans la maison elle ma redemander un loyer et une caution en plus en tout entre charges et loyer j'ai payer 1.550 € de diverses charges ainsi que une caution de 480 € + un loyer de 525 € charges comprise étant en invalidité est ce qu'elle a le droit de me demander tous cela pour descendre de 1 étage ?rnrnEn attente de vos réponses veuillez recevoir mes respects dévoués.

Par **mimi493**, le **01/12/2010** à **04:27**

Meublé ou location vide ?